



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Cantines ASPP, une offre améliorée mais pour qui ?

L'ASPP est un organisme financé par la Ville pour proposer de la restauration à moindre coût en fonction du revenu de chacun.e. Ses employé.es sont de droit privé. La gestion de l'ASPP est « paritaire », elle associe des représentant.es des personnels. Avec l'augmentation du temps de travail et la suppression du temps additionnel pour la pause méridienne, pour beaucoup de collègues c'est moins de temps pour se restaurer, l'accès impossible aux restaurants subventionnés, **des inégalités accrues**.

Une offre de meilleure qualité mais plus chère

Le cahier des charges de la ville de Paris pour la Ville de Paris est plus exigeant : zéro plastique, plus de BIO, recours à des producteurs locaux. Pour l'ASPP ce sont des coûts supplémentaires, pas forcément compensée par la subvention de la Ville à l'ASPP qui n'a pas été augmentée en 2025 et reste totalement insuffisante.

Dans les restaurants, cela peut se traduire par des **quantités réduites, ou un choix qui se réduit très rapidement** (tant pis si vous arrivez à 13h), un personnel débordé, des couverts non disponibles...

Cela se traduit aussi par le modèle des **croque pouces**. Après la suppression du temps additionnel, la Ville développe **une restauration rapide et plus chère !**

Et pour beaucoup d'agent.es, pas le temps d'aller au restaurant ASPP

Alors que Paris veut être "la Ville du quart d'heure" (pas de service public à moins d'un quart d'heure de son domicile), **beaucoup d'agent.es ne peuvent pas aller dans les restaurants ASPP** au regard de la localisation de leur site de travail, de leur métier, de leurs horaires.

Des restaurants restent inaccessibles aux personnels à mobilité réduite et la Ville refuse d'accorder du temps supplémentaire (pris sur le temps de travail) pour se restaurer.

Le SUPAP-FSU revendique :

- La **baisse des tarifs**, à commencer par les menus des croque pouces
- Une **augmentation de la subvention** de la Ville à l'ASPP, calculée selon un pourcentage de la masse salariale et tenant compte de l'inflation (pour garantir un faible coût de la restauration)
- L'ouverture de **nouvelles cantines** pour rendre accessible un restaurant ASPP à moins de 15 minutes pour tous.tes
- Des **tickets restaurants ou des primes paniers** aux personnels qui ne peuvent pas bénéficier de la restauration collective (distance, horaires décalés, soirs et week-ends)
- Du **temps de trajet compté comme du temps de travail** pour pouvoir accéder aux cantines (dès à présent pour les collègues dont la santé limite la mobilité)

**Pour le SUPAP-FSU il faut une égalité de traitement
c'est-à-dire permettre à tous les personnels d'accéder
à une restauration de qualité et moins chère.**

Le SUPAP-FSU propose aux syndicats de la Ville de s'unir pour porter ces revendications ensemble.

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

SUPAP-FSU : 01 44 68 13 75 ou syndicat-supap-fsu@paris.fr